

3411th 25-26

HESPERIS

ARCHIVES BERBÈRES et BULLETIN DE L'INSTITUT
DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES

Volume 3
1923



UNE FÊTE A MOULAY IDRIS (JANVIER 1916)

LES HAMADCHA ET LES DGHOUGHIIYYIN

Les Hamadcha constituent une confrérie religieuse qui « travaille » pour la gloire de Sidi 'Ali ben Hamdouch; les Dghoughiyyîn consacrent leur culte à Sidi Ahmed Dghoughi.

Ces deux confréries ne sont pas rivales; elles se livrent côte à côte à leurs exercices religieux, et certains de leurs affiliés passent de l'une à l'autre sans encourir de réprobation (1). Leur fête a lieu le même jour; elles sont moralement unies, comme leurs Saints, car Sidi Ahmed Dghoughi fut le disciple fidèle de Sidi 'Ali.

« Elles réunissent, dit Aubin, presque tout le bas peuple marocain, en groupes de forcenés et d'énervés, s'excitant par un ensemble de chants, de danses et de cris religieux, jusqu'à un paroxysme d'ardeur mystique qui permet... aux Hamadcha de recevoir sur la tête des poids fort lourds, et aux Dghoughiyyîn de se taillader le crâne à coups de hache. » (2)

La vue du sang qui coule sur les figures, son odeur, la surexcitation de quelques fanatiques, frappent l'esprit, plus encore que les danses rituelles très simples, exactement réglées, et c'est la raison sans doute, pourquoi les voyageurs n'ont pas étudié le détail de cérémonies qu'ils trouvaient, par dessus tout, « répugnantes ».

(1) Lorsque les deux confréries n'ont pas assez de membres pour avoir chacune leur zaouïa, elles se réunissent sous le même toit, ainsi que cela s'est produit à Rabat.

Il y a des associations religieuses, autres que celle des Dghoughiyyîn qui sont apparentées aux Hamadcha. M. E. Montet (*Les confréries religieuses de l'Islam marocain. Leur rôle politique, religieux et social*, R.H.R. t. XLV, n° 1, 1902) cite les Sâdikiyyin qui se frappent la tête les uns contre les autres, les Riâhîn qui s'enfoncent dans le ventre des pointes de couteau, les Méliâiyyin qui sont des mangeurs de feu; j'ai cru devoir limiter la description aux manifestations que j'avais vues à Moulay Idris.

(2) Eugène Aubin. *Le Maroc d'aujourd'hui*, Paris, A. Colin, 1912, p. 431.

Les Hamadcha et les Dghoughiyyîn sont répandus dans tout le Maroc. Je ne saurais affirmer que leur culte s'est mieux conservé dans le Zerhoun où il eut son origine, et en particulier à Moulay Idris, dont le territoire fut *horm*, inviolable et inviolé jusqu'à ces dernières années. Toujours est-il qu'on l'y célébrait encore, au début de la guerre, c'est-à-dire à l'époque où je m'y trouvais, avec un fanatisme qu'on aurait vainement cherché dans le reste du Maroc.

La ville se prête admirablement à ces cérémonies; sa petite place, si pittoresquement irrégulière, s'allonge entre deux collines, couvertes de maisons dont les terrasses s'élagent comme les gradins d'un amphithéâtre : on la dirait bâtie pour les « fêtes du sang ». Mais, les touristes sont venus; leur présence a été plus fâcheuse pour le culte des Hamadcha que le sourire dédaigneux des orthodoxes. La fête a perdu de son éclat. Je la décrirai telle que je l'ai vue, puis je m'efforcerai de l'expliquer.

*

**

La fête de Sidi 'Ali et celle de Sidi Ahmed ont lieu le septième jour après le Mouloud; elles commencent, en réalité, à partir du moment où les Confréries se réunissent pour se rendre à Beni Rached et à Beni Ouarad. Et Aubin contant les cérémonies qui l'émurent si fort, ajoute que les Hamadcha firent leur procession annuelle à travers Fès, mais que l'insécurité du Saïs empêcha leurs manifestations au tombeau du Saint. Il y a en effet, deux cérémonies, l'une au départ des pèlerinages, l'autre à leur arrivée. A Meknès, la première a lieu la veille de la fête, une après-midi étant nécessaire pour franchir la plaine qui sépare la ville du Zerhoun; Moulay Idris étant plus proche, toute la fête se déroule en un jour.

Elle prélude, dit-on, chez le moqaddem qui offre un couscouss aux membres de la Confrérie; cette réunion a lieu avant le lever du soleil. Elle se continue par un défilé à travers la ville, cortège que précèdent les drapeaux des confréries et que suivent le taureau offert en holocauste et les joueurs de gheïta. Les chorfa, le qaïd leur distribuent des offrandes; ils leur donnent du miel et du pain; les femmes, en quête de bénédictions, nouent des foulards aux cornes du

laureau, ou plantent des pains à la pointe des hallebardes que portent certains Hamadcha (1). A cette heure, tout le mouvement est dans les rues de la ville.

Vers 9 heures, quelques jeunes gens apparaissent sur la place, tenant dans leurs mains la grande hallebarde, la pointe tournée vers le sol. Ils s'avancent lentement, levant la cuisse et lançant la jambe, comme un cheval qui piaffe; la foule les suit; elle s'entasse sur les arcades et sur les toits des boutiques qui entourent la petite place; les terrasses sont garnies de femmes qui assistent à la fête derrière leur haïk.

De la porte commune à la ville et à la mosquée, les porteurs de hache arrivent plus nombreux; quelques-uns ont déjà commencé à se frapper le sommet de la tête en criant le nom d'Allah; d'autres portant dans leurs bras un grand pot de terre rempli d'eau, le jettent en l'air et le reçoivent sur leur tête, en poussant joyeusement le même cri; les you-you des femmes, les sifflets des hommes excitent leur zèle, le sang coule des têtes, brille au soleil et se coagule en croûtes sombres sur les vêtements. Pour que les plaies soient plus nombreuses, il en est qui se frappent avec plusieurs haches juxtaposées, tandis que des camarades, avides d'épreuves, se jettent sur eux, pour les leur ravir.

Des enfants, le regard vague, l'air abêti, se barbouillent la figure avec leurs mains rouges de sang, ou vont frotter leur tête sur les burnous de ceux qui ne participent pas à la cérémonie. Un grand nègre, suivi de jeunes gens, passe, repasse, courant à grandes enjambées, bousculant tout. Un Hamadcha (2) indifférent aux excitations de

(1) Les femmes nouent aux cornes du taureau des foulards, afin de guérir, m'a-t-on dit, des maux de tête, et des ceintures afin d'avoir des enfants. A Rabat, elles attachent aussi des foulards aux drapeaux de la confrérie; elles ont, au préalable, noué une pièce d'argent dans un coin de ces foulards et elles font le vœu de faire une offrande, cierges, drapeaux, etc..., dans le cas où leur désir d'avoir un enfant serait exaucé. Ceintures, foulards leur sont rendus, après avoir passé la nuit sur le tombeau du saint.

L'habillement du taureau et d'une façon générale celui de la victime qui doit être sacrifiée, se retrouve un peu partout. A Rabat notamment, le taureau sacrifié à Moulay Mouhoub porte des ceintures de femmes autour des flancs et des foulards aux cornes. Le pain, planté sur la pointe des haches serait donné aux mendiants qui invoquent Ali 'Ali.

(2) Il serait assurément plus correct d'écrire : un Hamdouchi. Mais afin de ne pas

la foule, se frappe obstinément la tête contre une enclume; un autre, plus à l'écart, lance et reçoit sur la tête un boulet après lequel ses voisins et lui-même courent comme des bêtes, lorsqu'il lui arrive de le laisser choir. Il y a du rouge partout et il monte de la place une odeur âcre de peuple et de sang.

Le son nasillard des gheïta se rapproche; les confréries vont arriver sur la place; la cérémonie va prendre un tout autre caractère.

Les étendards apparaissent d'abord, rouges, oranges, verts, bleu de nuit, tenus par des anciens; devant eux, un frère porte les cierges verts et jaunes, et tous les dons; à côté de lui, marche un jeune taureau, la tête parée de foulards de toutes couleurs; derrière, la confrérie, rangée en cercle, danse selon le rite, dirigée par le moqaddem, accompagnée par les joueurs de gheïta et de taridja qui sautent, en tapotant leur instrument.

On éloigne les porteurs de hache. Redoute-t-on leur excitation ou appartiennent-ils à la confrérie des Dghoughiyyîn? Pourtant quelques-uns d'entre eux sont admis sur l'« aire sacrée » des Hamadcha; ils déposent leur hache à terre, se mettent à genoux devant elle et se prosternent les mains croisées derrière le dos; le moqaddem s'approche, leur sépare les mains; ils se relèvent, lui baisent l'épaule; la hache leur sera clémente. D'autres s'allongent, la poitrine contre le sol; le moqaddem leur fait sur les épaules une imposition de mains; ils sont désormais assurés que Dieu a reçu leur vœu. Il y a encore des coups de hache, du sang, des ruées de jeunes Hamadcha au travers de la foule, des pots qui éclatent sur les têtes; le bruit reste assourdissant. Mais déjà la cérémonie a changé d'aspect : la première place est aux danseurs.

Rythmant leur branle sur un chant :

Allah! Allah! daïm Allah! El ma'boud ellah.
Dieu! Dieu! Dieu éternel, Dieu adorable,

ils sautent sur place, tantôt conservant les pieds joints, tantôt laissant un temps d'arrêt entre plusieurs sautillements sur chacun des pieds, tantôt oscillant deux fois sur un pied, deux fois sur l'autre, en

dépayser le lecteur, j'ai maintenu au singulier la forme du pluriel, plus généralement connue. J'en ai fait de même pour le mot 'Aïsâoua.

projetant leurs mains en avant. Aux manifestations individuelles ont succédé les ensembles bien réglés et bien ordonnés. Des frères ou des agents du qaïd, les belgha à la main, éloignent du cercle les agités qui troubleraient les exercices sacrés. On entend toujours les bruits de la foule, les cris des femmes, les sifflets approbateurs, mais c'est devenu une cérémonie religieuse, où le désordre est importun.

Une nouvelle musique se fait entendre; d'autres drapeaux apparaissent, un deuxième laureau, de nouveaux danseurs. Les you-you redoublent, les sons des musiques se mêlent, les Hamadcha s'éloignent en sautant, et laissent la place aux Dghoughiyyin; on entend maintenant les chants des Anciens qui les précèdent et qui se perdaient dans le bruit des manifestations :

« *Iâ, iâ Mohammed, qaddemnâ, rasoul allah!* »

ô, ô Mohammed, mets-nous au premier rang, ô Prophète de Dieu!

Quelques porteurs de hache, au comble de l'exaltation, veulent revenir se taillader le crâne, et prendre place au milieu de la nouvelle confrérie; on en éloigne le plus grand nombre et quelques-uns seuls sont acceptés. Beaucoup de frères sont gens de couleur, et portent la chechia du Sous. Le moqaddem, tantôt rythme la danse, absolument semblable à celle des Hamadcha, tantôt parcourt l'aire sacrée à la manière d'un coryphée. Il esquisse des pas d'un caractère antique; la tête en arrière, le dos légèrement fléchi, les bras en avant, il s'avance à grand pas, en levant très haut le genou; puis il reprend ses sauts et s'arrête, les bras écartés, le cou tendu, dans une attitude spasmodique, qui montre le souci de se singulariser: il tient le premier rôle dans une danse rituelle qui est bien la manifestation la plus élevée de la fête.

D'ailleurs, si ce sont les hommes d'âge mûr qui invoquent la bénédiction divine et les adolescents qui se mutilent, ce sont les hommes faits qui pratiquent la danse sacrée (1): elle est grave comme un culte, réglée par un ordre, et l'endroit où elle a lieu participe à son caractère, puisque on n'y peut pénétrer que pieds nus.

(1) Les joueurs de gheïta n'appartiennent en général pas à la Confrérie; ce sont des salariés.

Les joueurs de gheïta sont montés, deux par deux, sur les mules, les drapeaux sont ployés, le cortège va partir. Les Dghoughiyyîn se déplacent insensiblement, en sautant, vers la sortie de la ville; ils vont suivre les Hamadcha, et par le petit sentier rocailleux qui traverse le Zerhoun, se rendre à Beni Rached et à Beni Ouarad, aux tombeaux de leurs Saints.

*
**

Avec ses murs décrépis, percés de fenêtres géminées et ses arcades qui ne supportent rien (1), la qoubba de Sidi 'Ali ressemble à un monastère en ruines; elle est bâtie sur les bords d'un ravin desséché, en face des mornes remparts de Beni Rached; le paysage, si riant lorsqu'on le devine de Meknès, est d'une désolante pauvreté.

Mais, le jour de la fête, les créneaux, les tours, les rochers sont couverts de foule. Violemment éclairés par le soleil, ils brillent de l'éclat des foulards jaune d'or qui parent la tête des femmes, et de leurs bijoux d'argent. Toutes les tribus du Saïs, du Zerhoun, les Guerouan sont venus au grand Moussem des Hamadcha.

Ce n'est pas la fête d'un pays, mais d'une religion : il y a des frères de Meknès, de Fès, de tout le Maroc, qui dansent en cercle au son des musiques; des femmes se sont jointes à eux, et manifestent leur foi avec une exaltation immodérée. On s'y donne des coups de hache; des frères agenouillés, le torse nu, serrent dans leurs bras des branches épineuses de cactus et les mangent religieusement. Mais la danse paraît bien, comme à Moulay Idris, le rite essentiel (2); elle dure jusqu'à la nuit; elle reprend parfois à l'aube, et se termine, pour la

(1) La qoubba de Sidi Ali est bâtie sur le flanc du ravin qui fait face au village de Beni Rached. Elle comprend deux enceintes quadrangulaires et parallèles, reliées l'une à l'autre par des arcs bâtis dans le prolongement des murs intérieurs et leur servant de contrefort. Ils devaient soutenir la poussée d'un dôme à 8 pans dont on ne voit que la base et qui aurait recouvert le tombeau, si la mort n'avait empêché Moulay Ismaïl de l'achever (fig. 16).

(2) A Beni Rached, près du tombeau du Saint, une femme dansait au milieu du cercle des frères; les cheveux au vent, l'air égaré, elle agitait la tête et sautait sans même suivre le rythme obsédant de la prière : elle donnait l'impression d'une délirante plutôt que d'une fanatique.

Les femmes ne participent que rarement à ces fêtes; mais aucune règle ne s'oppose à ce qu'elles y soient admises. On dit même qu'il y avait autrefois, à Rabat, une femme qui se donnait des coups de hache.

confrérie de chaque région, lorsque les victimes ont été égorgées loin des regards profanes, sur le tombeau du Saint.

Le culte de Sidi Ahmed Dghoughi paraît avoir moins de fidèles. Précédés de leurs étendards, des porteurs de cierges et de jeunes taureaux, les Dghoughiyyin s'acheminent, en sautant, vers Beni Ouarad. La route n'est pas longue, mais (ne se sont-ils pas arrêtés eux-mêmes au tombeau de Sidi 'Ali?), il y a longtemps qu'on ne danse plus à Beni Rached, lorsqu'ils arrivent à la modeste bâtisse, couverte de tuiles vertes qui abrite les restes de leur Saint.

Les enfants les suivent, portant les haches avec lesquelles ils ne se frappent plus. La foi efface pas leur lassitude, et combien n'ont pu résister à la fatigue surhumaine de cette danse incessante, à peine interrompue par quelques heures de sommeil!

Les frères franchissent enfin le seuil de l'édifice. Brusquement les musiques cessent. C'est le silence; comme un épuisement. Le sang des victimes a dû rougir la pierre du tombeau. La cérémonie est achevée.

*
**

Cette fête singulière, qui comporte des pratiques de « sauvages » ainsi que me le disait, avec raison, un Fasi lettré, n'est pourtant pas d'origine ancienne, elle a pris naissance à une époque voisine de la nôtre, et dans un milieu soumis aux règles étroites de l'Islam.

Sidi 'Ali ben Hamdouch vécut en effet sous le règne de Moulay Ismaïl, c'est-à-dire au temps de Louis XIV. L'auteur de la *Salouat al-Anfas* raconte sa vie en ces termes : Abou'l-Hasan 'Ali ben Hamdouch « se rangeait parmi les cheikhs possédant la tradition mystique, dont le délire extatique est puissant. Il aimait les entretiens mystiques, les séances ayant le même objet, les panégyriques du Prophète... Il accomplit de nombreux prodiges et des miracles célèbres... Ses compagnons, fort nombreux s'étaient répandus dans des contrées diverses; chaque année, avec un zèle pieux, ils se rendaient auprès de lui. Il avait des zaouias dans tous les pays et il façonna nombre d'hommes vertueux et bienfaisants qui tous étaient des illuminés ou tout au moins en avaient la réputation. » (1). Il vivait à Fès et donnait ses

(1) Je reproduis ici la traduction de quelques-uns des passages de la *Salouat al-Anfas*, donnés par P. Paquignon dans son travail sur « *Le Mouloud au Maroc* » (*Rev. du Monde Musulman*, t. XIV, 1911, pp. 525 et sq.).

séances près de la porte d'el-Qaraouiyyin; s'étant rendu au Zerhoun, il y mourut en 1131 selon les uns, en 1135 selon les autres, à la fin par conséquent du premier quart de notre XVIII^e siècle.

A la date près, on pourrait résumer ainsi, la vie de beaucoup de Saints. Mais l'hagiographie populaire ne se contente pas de l'énoncé de mérites et de vertus, il lui faut du merveilleux, et, si on l'en croit, Sidi 'Ali arrêta le soleil; ce fut dans des circonstances qui méritent d'être contées.

Une des esclaves de Moulay Ismaïl, désirant avoir un fils, se rendit un jour à Beni Rached, pour demander la bénédiction du grand Saint. Comme elle craignait de rentrer trop tard auprès de son maître, Sidi 'Ali lui parla ainsi : « Va, et n'oublie pas de dire à ton arrivée : « Continue ta route, ô soleil, de par la puissance de Dieu! » Elle partit; le soleil s'arrêta dans sa course, jusqu'au moment où elle répéta la parole sainte (1). Depuis ce temps, Sidi 'Ali est appelé le *Qaïd Echchemis*, le maître du soleil.

A côté des légendes de cette sorte qui ont pour but, d'exalter l'omnipotence du Saint, il en est d'autres qui ont été imaginées pour expliquer les pratiques étranges, *halbreliöse* dit Quedenfeldt (2), de ses disciples.

On raconte à Moulay Idris que Sidi 'Ali avait coutume de prier devant un chapelet suspendu à un arbre et qu'à chaque grain, il se frappait la poitrine avec tant de force qu'il lui vint une proéminence. Selon M. Cat (3), les Hamadcha se livreraient à leurs pratiques en souvenir de leur saint qui « ayant eu la tête brisée par un boulet, rapprocha les deux parties et fut guéri aussitôt » (4).

(1) Ce miracle n'était certes pas sans précédent, mais il faut admirer la foi populaire de l'avoir imaginé pour empêcher une femme d'être battue, et pour assurer un nouvel enfant à un Prince qui eût « 700 fils et un grand nombre de filles qui n'a jamais pu être évalué avec quelque précision ». (H. de Castries, *Moulay Ismaïl et Jacques II*, Paris, Leroux, 1903, p. 24).

(2) Quedenfeldt, *Aberglaube und halbreliöse Bruderschaften bei den Morokkanern* Verhandlung der Berliner Anthropologischen Gesellschaft, s. d (P). Cf. en particulier p. 690.

(3) Cat., *L'Islamisme et les confréries religieuses au Maroc*, Rev. des deux Mondes, 15 septembre 1898.

(4) On raconte aussi à Moulay Idris qu'un Hamadcha de Beni Ahmar (Zerhoun) se rendit un jour à Marrakech et qu'il se lança un boulet sur le crâne; le boulet se brisa et il n'eut aucun dommage.

D'autres légendes s'efforcent d'expliquer l'origine de la hache : elle aurait été remise à Sidi 'Ali par Sidi Rahhal, le grand saint de la région de Marrakech, qui apparut dans les cieux au moment où il allait être exécuté (1) ; pour les gens de Rabat, elle rappelle la forme des mâchoires de mouton avec lesquelles les disciples de Sidi 'Ali se frappèrent la tête, à la nouvelle de sa mort (2).

Enfin la *Salouat al-Anfas* nous présente Sidi 'Ali comme un déliant : « A certains moments..., dit-il, Sidi 'Ali frappait tous les gens avec tout ce qui lui tombait sous la main, soit un bâton, soit des pierres, soit un vase quelconque ou d'autres objets. »

On n'est pas beaucoup mieux instruit de la vie de Sidi Ahmed Dghoughi. Il était né à Beni Ouarat, dans le Zerhoun, mais de race nègre comme le sont encore beaucoup de Dghoughiyyin. Au retour

(1) Voici la légende, telle qu'elle avait été notée par M. Violla, interprète, mais je ne sais où elle a été recueillie. Sidi Rahhal vivait dans la montagne, du côté de Marrakech ; il était hermaphrodite et avait avec lui deux femmes, chastes, qui le servaient. Le Sultan ayant entendu louer sa sainteté, le voulut voir. Il l'envoya chercher par deux de ses gens, l'un était 'Ali ben Hamdouch, l'autre Ahmed el Arousi. Mais ceux-ci furent touchés de sa piété au point qu'ils s'attachèrent à sa personne et ne voulurent point revenir à Marrakech. Le Sultan les fit quérir par des soldats et ils furent condamnés à mort. Comme ils arrivaient sur le lieu du supplice, Sidi Rahhal apparut dans les cieux, tenant une hachette qui sema l'épouvante parmi les spectateurs. Il la remit à Sidi 'Ali ben Hamdouch et lui dit que grâce à elle, il n'aurait rien à craindre de qui que ce fût.

Puis il saisit Ahmed el Arousi par la ceinture et l'emporta dans son vol. La ceinture se déchira, El Arousi tomba dans le Sous, où il finit sa vie dans la retraite. Sidi Rahhal revint à son ermitage ; Sidi 'Ali se retira dans le Zerhoun où il légua sa hache à ses sectateurs et mourut.

(2) Je dois la communication de cette légende à M. Larnaout, interprète à Rabat : Sidi 'Ali ben Hamdouch s'était retiré dans la montagne, à quelques kilomètres de Meknès pour y mener la vie solitaire et prier Dieu. Quelques compagnons l'y suivirent. Ils vivaient d'aumônes et se nourrissaient principalement de têtes de moutons rôties, dont les ossements ne tardèrent pas à faire un grand tas, devant les grottes où habitaient Sidi 'Ali et ses compagnons. Tous les jours, au lever du soleil et après les prières, les disciples de Sidi 'Ali se réunissaient autour de lui et commençaient leurs danses qu'ils ne cessaient qu'à l'heure des prières et des repas.

Un jour, ne voyant pas venir leur chef, les frères furent pris de crainte ; aucun n'osait aller apprendre la nouvelle qu'ils pressentaient ; ils se concertèrent et désignèrent celui qui était le disciple préféré de Sidi 'Ali et qui s'asseyait à sa droite pendant l'appel à Dieu. L'élu, tout tremblant et ruisselant de sueur, se rendit à la grotte du chef vénéré ; il apparut bientôt, la bouche grande ouverte, les yeux hors des orbites, et se précipita vers les ossements de moutons. Il prit une mâchoire et se frappa le crâne en disant : Allah, Allah, il n'y a de Dieu qu'Allah... Ses compagnons comprenant la vérité, se frappèrent, à l'imitation de leur nouveau chef. De là, l'origine de la hache « qui a presque la forme d'un maxillaire ».

d'un voyage au Sous, il apprit la mort de son maître avec tant d'affliction, qu'il rompit sur sa tête tous les objets à portée de sa main.

On prétend aussi que Sidi Ahmed avait coutume de se frapper la tête contre les murs, lorsque le sommeil venait interrompre sa méditation en Dieu (1).

Tous ces récits n'ont que la valeur de légendes étiologiques; leur diversité même suffirait à prouver qu'ils ont été imaginés pour expliquer un rite; ils contribuent à faire de Sidi 'Ali et de Sidi Ahmed, les saints qu'il fallait aux Hamadcha et aux Dghoughiyyîn, les *Saints de la Contusion rituelle*.

*
**

M. Salomon Reinach, étudiant la « flagellation rituelle », considère la pensée d'expiation qui l'a déterminée durant les temps modernes comme recouvrant mal un fond plus ancien et plus barbare (2). Faut-il juger ainsi les exercices des Hamadcha? Ont-ils pour origine la « résurgence » de sentiments religieux qui réapparaissent à certaines époques, parce que l'âme humaine a trouvé dans les souffrances de la chair, l'apaisement de ses tortures? Ou faut-il les considérer comme la survivance de rites anciens qui ont perdu leur signification primitive, et sont-ils, comme le dit M. Doutté, l'héritage de pratiques ancestrales « faites pour expulser les mauvais esprits, influencer favorablement la végétation, purifier et fortifier la communauté ? » (3).

Ce sont autant de questions qu'il serait loisible de résoudre en étudiant les mœurs des peuples sauvages. Mais, plutôt que d'avoir recours à des faits qui nous conduiraient à des hypothèses prévues, je m'efforcerai de retrouver l'origine du culte des Hamadcha, soit dans les

(1) Cette légende rappelle celle de Sidi Mohammed ben 'Aïsa : le saint des 'Aïsâoua avait coutume de se suspendre par sa chevelure à un clou, lorsque le sommeil allait interrompre ses méditations. On a l'impression d'une sorte de surenchère qui révèle une des formes de la rivalité des Saints et des Confréries au Maroc.

(2) Salomon Reinach, *La flagellation rituelle*, in *Cultes, Mythes et Religions*, Paris, E. Leroux, 1908, t. I, pp. 173-183.

(3) E. Doutté, *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*, Alger, A. Jourdan, 1908, p. 557.

coutumes locales, soit dans les pratiques religieuses de pays en rapports avec le Maroc.

Les taillades d'abord, ne sont pas autochtones; elles ont été, de tous temps, florissantes dans le bassin oriental de la Méditerranée : les Cariens se donnaient des coups sur le front durant les fêtes d'Isis; les Galles brandissaient des épées, des couteaux, jusqu'au moment où le délire les conduisait au sacrifice de leur virilité.

De nos jours, les Chiites d'Égypte, de Perse, de Transcaucasie, héritiers certains de ces coutumes, se balafrent encore le front, lors des fêtes données en souvenir de la mort de Hoscine : B. Vereschaguine (1), qui les vit à Schoucha, a décrit leur procession, où, plusieurs centaines d'hommes, ruisselants de sang, marchaient un sabre à la main et se tailladaient la tête (Pl. IV). La fête des Hamadcha évoque tout particulièrement cette cérémonie (2), et on n'oserait croire à une simple ressemblance, même s'il n'était permis de faire d'autres rapprochements (3).

Pourrait-on d'ailleurs songer à un rite berbère, quand on examine la hache utilisée à Moulay Idris? Les indigènes eux-mêmes ont été surpris de sa forme; on l'a vu par leurs légendes, et certains, qui ignorent l'intercession de Sidi Rahhal, masquent leur doute, en disant

(1) Basile Vereschaguine. *Voyage dans les provinces du Caucase*, traduit par Mme et M. Le Barbier, Le Tour du Monde, 1869, 1^{re} série, pp. 255-278.

(2) C'est dans le Zerhoun même que vint se réfugier Moulay Idris I. Descendant d'Ali, persécuté par les 'Abbasides, le fondateur de la première des grandes dynasties marocaines fut donc un chiite; mais il ne s'ensuit pas que ses compagnons ou lui aient importé au Maroc les pratiques auxquelles se livrent aujourd'hui les Hamadcha. Rien ne prouve d'abord, que les cérémonies dont parle Vereschaguine aient été captées dès le VIII^e siècle par le chiisme; il faudrait ensuite prouver qu'elles se sont perpétuées dans le Zerhoun depuis cette époque jusqu'à la fin du XVII^e siècle ou au commencement du XVIII^e siècle c'est-à-dire jusqu'à la fondation de la Confrérie des Hamadcha.

(3) Les légendes étiologiques qui s'efforcent de justifier les pratiques des Hamadcha n'expliquent point l'effusion de sang. On a vu que les frères se barbouillent la figure et qu'ils rougissent volontiers le burnous des spectateurs. Cette coutume est absolument contraire aux principes de l'orthodoxie : on sait que la prière n'est pas valable lorsqu'on a les vêtements tachés de sang (*Cons. jurid. des faqihis du Moghreb*, Arch. mar., vol. XII, p. 195). Or, les Chiites, Vereschaguine le spécifie (*op. cit.*, p. 262), sont revêtus « d'un drap blanc empesé pour que le sang ne coule point sur leurs vêtements »; ils se comportent ainsi en croyants, tandis que les pratiques des Hamadcha, ont subi l'influence des cérémonies nord-africaines dont M. Van Gennep a accusé, avec tant de raison, le caractère nègre (Cf. *L'Etat actuel du problème tolémique*, Paris, E. Leroux, 1920, Chapitre IV).

qu'elle vient du Sous. L'arme des Hamadcha (fig. 1) est à la fois élégante et redoutable. C'est une hache double, avec des tranchants semi-lunaires, minces comme des lames, curieusement ajourés, finement aiguisés, et formant par leur réunion une surface ellipsoïdale; le manche, en fer massif, mesure avec la pointe en fer de lance qui le termine plus de 1 m. 20 (1). Elle ne ressemble ni à un outil de bûcheron, ni à une arme de combat, utilisés dans le pays ; elle appartient par sa forme, à la série des bipennes antiques (2), que l'on découvre en Asie Mineure, en Grèce, dans l'Archipel, et j'ai vu, entre les mains d'un Hamadcha de Fès (fig. 4), une hache semblable à la double hache votive d'Olympie (3). Malgré son poids et ses tranchants, cette arme n'est pas destinée à produire de graves mutilations : l'invocation que les frères adressent à Dieu le prouve. Elle est l'instrument d'un culte; sa forme nous renseigne sur son rôle et son ancienneté. Si on l'a trouvée à Carthage (4), elle existe aussi en Perse et rien ne permet de dire que les Hamadcha ont été la chercher dans les tombeaux puniques; il est vraisemblable qu'ils la tiennent tout simplement de ceux à qui ils empruntèrent les taillades (5).

Mais les Hamadcha, nous l'avons vu, ont d'autres moyens de se frapper le crâne; il n'existe pas d'instrument rituel de la contusion. A Moulay Idris, ils recourent volontiers aux *g'dra* de terre que l'on vend proche la place; ce sont de grandes marmîtes qui, à demi-remplies d'eau, pèsent près de 6 kg. Ils se jettent aussi sur la tête des boulets de fer de 0,15 cm. environ de diamètre (6) (fig. 7). A Rabat, j'ai vu les

(1) La hache que je possède pèse 1 k. 600.

(2) E. Saglio, art. *Bipennis*, in Daremberg et Saglio, *op. cit.*, t. I, pp. 171, 172. A. J. Reinach, art. *Securis*, *Ibid*, t. VI, 1^{re} part., p. 1108.

(3) J. Dechelette, *Manuel d'Archéologie préhistorique et gallo-romaine*, Paris, A. Picard et fils, 1910, t. II, fig. 206, 2, p. 482.

(4) Delattre, *C. r. Acad. Inscr.*, 1900, cité par S. Gsell, *Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord*, Hachette, 1920, t. IV, p. 300, 4, 2.

(5) Les relations du Maroc avec les civilisations de la Méditerranée occidentale, autorisent toutes les hypothèses; la bipenne a pu y être importée ainsi qu'à Carthage et aux Baléares, mais comme rien ne prouve qu'elle y ait été conservée jusqu'à l'époque où naquit le culte des Hamadcha, il est plus vraisemblable qu'elle y a été introduite à nouveau durant les temps modernes. H.-R. d'Allemagne (*Du Khorassan au pays des Backhtiaris*, Paris, Hachette, 1911, t. I, p. 135) représente une hache, exactement semblable à celle d'Olympie et à celle de Fès, qui est une marque distinctive des derviches. La double hache est donc en Perse même, une arme rituelle.

(6) Il n'y a pas d'instrument rituel de la contusion, et les boulets peuvent n'être que

frères se frapper avec une grosse massue, fort impressionnante, longue de 0,40 cm., et en forme de bouteille, avec la panse garnie de clous (1) (fig. 6). Une chaîne grossière en réunit le fond et le goulot, afin de rendre le choc plus bruyant (2). Il y a aussi des Hamadcha qui se donnent de grands coups avec des quilles de bois, réunies l'une à l'autre par un anneau, comme un trousseau de clefs.

Si l'on s'en tient à la biographie de la *Salouat al-Anfas*, le délire de Sidi 'Ali justifie assez ces excès. La plupart des Hamadcha et des Dghoughiyyin sont des gens de couleur (3), exerçant des professions réprouvées : Sidi 'Ali recruta parmi eux ses premiers disciples, ainsi qu'en témoigne la présence de Sidi Ahmed dans la confrérie; la prière ne suffisait pas à leur âme grossière; leur foi de primitifs avait besoin d'autres stimulants, elle les trouva dans les contusions. Mais cette explication ne résiste pas à l'examen des faits; Sidi 'Ali ne fut sans doute pas un forcené; la *Salouat al-Anfas* ne nous a rapporté qu'une tradition populaire qui est encore une légende étiologique.

Les rites de contusion ont en effet la même origine que les taillades; les Hamadcha ne les ont pas inventés; avec leur mentalité grossière, ils n'ont fait que les exagérer. Vereschaguine nous dépeint les Chiites, vêtus de deuil, les vêtements ouverts et se frappant la poitrine en cadence. « Quelques-uns, ajoute-t-il, ne se contentent pas de se frapper, avec la paume de la main; ils veulent faire preuve de plus de piété en s'imposant quelques souffrances et se donnent force coups avec de lourdes briques; aussi leur poitrine devient-elle en peu de

de simples agents contondants; il convient pourtant de les comparer à ces pierres rondes que l'on trouve sur les tombeaux des Saints et que les fidèles se passent sur le corps parce qu'elles sont chargées de *baraka*; pierres rondes dont la valeur talismanique ou rituelle est attestée sur toute la terre, et que M. L. Carias, qui s'est efforcé d'en retrouver la signification originelle (*Sur le sens de boules en pierre trouvées dans les sépultures préhistoriques*, Rhodania, 3^e année, 1921, pp. 13-68), considère comme des « symboles cosmiques ».

(1) Cette massue pèse, avec sa chaîne, 3 kg. 300.

(2) Des chaînes et des clous de cheval sont souvent fixés à la hache des Hamadcha (fig. 1), et n'ont manifestement pas d'autre but.

(3) Salmon avait déjà fait cette observation à Tanger (*Notes sur les superstitions popul. de la région de Tanger*, Arch. Maroc., vol. I, p. 263). A Moulay Idris, les frères sont en général des bouchers, des savetiers et des forgerons; à Fès, il y aurait aussi des tanneurs; à Rabat, on y trouve des teinturiers et des cordonniers, et même des fqih. m'a-t-on assuré, « mais, ils ne travaillent pas ».

temps couleur ponceau (1). Ces pratiques sont tout à fait comparables à celles de Sidi Ahmed Dghoughi, mais comme les Chiites ne sont pas des saints, il leur vient des ecchymoses plutôt qu'une prééminence. Ailleurs, Vereschaguine nous dépeignant la danse de ces forcenés nous dit : « ils sautaient sur la place et bondissaient en poussant des cris affreux »;... ils brandissaient « à chaque saut un gros bâton au-dessus de la tête »; devant eux des garçons « dont les costumes offraient un étrange mélange d'oripeaux et de peaux de bêtes..., sautaient, se contusionnaient tout en battant du tambour... » (2). A quelques détails près, on croirait lire les descriptions d'une fête de Hamadcha.

Nouveau rapprochement : M. Montet nous apprend que les Riâhîn, apparentés aux Hamadcha s'enfoncent dans le ventre des pointes de couteau (3) et nous trouvons, parmi les Chiites, des « *martyrs* », à moitié nus qui « se font des blessures à l'aide d'objets qu'ils s'enfoncent dans la chair » (4).

Il n'est pas jusqu'aux briseurs de pots dont l'aspersion ne rappelle la fête commémorative de Hosein, où l'on peut voir un porteur d'eau chargé d'une outre et qui « représente la soif que Hosein éprouva dans le désert ». (5)

On dit volontiers au Maroc que les Dghoughiyyîn se livrent seuls aux taillades et aux contusions, tandis que les Hamadcha s'adonnent exclusivement à la prière; les premiers seraient les séides grossiers d'un nègre, les seconds les fidèles d'un mystique vénéré; on les oppose comme la superstition à la religion, comme la taillade à la prière. J'ai vu

(1) B. Vereschaguine, *op. cit.*, p. 264. Les rites de contusion avaient déjà été notés par Chardin au cours de ses voyages en Perse au xvii^e siècle; Vereschaguine signale également leur existence dans l'Inde (p. 278).

(2) B. Vereschaguine, *op. cit.*, p. 255.

(3) Cf. la note 1 du présent article.

(4) B. Vereschaguine, *op. cit.*, pp. 262 et 264.

(5) Cité par B. Vereschaguine (*op. cit.*, p. 276), d'après les récits du voyage de Morier, à Téhéran. La cérémonie comporte une autre allusion à la soif; l'un des « tableaux » de la procession est constitué par une civière où est étendu le mannequin figurant Hosein. A ses côtés, un petit garçon, voilé, est agenouillé : à la hauteur de sa bouche est cousue une longue langue, pour commémorer la soif dont eurent à souffrir l'imam et sa famille (p. 264). Je signale toutes ces analogies sans contester toutefois que les aspersions peuvent être des cérémonies agraires nord-africaines, captées par les Hamadcha.

dans le Zerhoun les sectateurs des deux confréries agir de même façon et justifier par leurs pratiques des légendes étiologiques d'ailleurs très voisines. A ce point de vue, il n'y a pas, quoi qu'on dise, de différences entre les deux confréries.

*
**

Les indigènes s'entretiennent volontiers des coups de hache, mais ils se taisent sur l'existence de frères tenant le rôle d'animaux. Leur discrétion vient sans doute du mystère qui sied aux choses sacrées mais il s'y mêle quelque honte à parler des pratiques réprouvées par la religion.

Je n'étudierai pas les animaux des Hamadcha à la lumière des travaux de Sir J. Frazer et de MM. Van Gennep et Laoust, en premier lieu parce que cela n'entraînerait à envisager toute une grosse question, qui dépasse le cadre de cet article, celle des animaux qui apparaissent dans les mascarades si fréquentes au cours des fêtes nord-africaines, et à parler des processions, des carnavals, du totémisme, etc.; en second lieu, parce que ces animaux, quelle que soit leur origine, n'ont actuellement, dans l'esprit des frères qui les représentent aucune valeur rituelle. Au reste, cette étude viendrait mieux à sa place à propos de la confrérie des 'Aisâoua, où les représentations animales occupent le premier plan.

Certains Hamadcha représentent le lion, le chameau, le chacal, le chien ou le sanglier. Ils ne sont pas à rapprocher des animaux de la fable où il faut toujours chercher l'homme derrière la bête; la bête des Hamadcha n'est qu'une bête. Le chameau mange des figues de Barbarie; le lion rugit, le chien aboie et poursuit le sanglier qui court en grognant; le chacal seul ressemble au héros des contes berbères: il a pour mission de voler les objets, qu'il rend contre une offrande à ses victimes. L'attribution des rôles ne répond pas à des stades d'initiation: il ne faut pas songer aux cérémonies antiques (1). Est cha-

(1) Bien que la présence de deux inscriptions auprès d'une canalisation ait laissé supposer à M. Châtelain (*Inscript. et fragments de Volubilis*, Hespéris, 1921, 1^{er} trimestre, pp. 69, 70) l'existence d'un mithraeum à Volubilis, rien ne permet de rattacher le lion des Hamadcha à celui des cultes mithriaques.

cal qui veut; de même lion, chameau, chien ou sanglier. Aucun signe extérieur ne les distingue. Ils sont connus comme tels dans la confrérie, et en général, ils représentent toujours le même animal. Voilà ce que l'on peut savoir, et probablement tout ce que les frères savent, de cette étrange figuration.

Certainement, les animaux n'appartenaient pas primitivement au culte des Hamadcha. Il n'y a pas de légendes étiologiques pour y justifier leur présence, et on n'aurait pas manqué d'en imaginer, si elle eût été ancienne et légitime.

Le chameau apparaît comme un transfuge de la confrérie des 'Aisàoua où il joue un rôle de premier plan, et où la bénédiction de Sidi Mohammed ben 'Aisa lui permet de manger tout ce qui lui tombe sous la dent. Mais que fait-il parmi les Hamadcha? Il y répète un geste qui a perdu toute signification. On peut attribuer au lion la même origine : il a suivi le chameau dans son exode. Il reste le survivant du rite ancien, capté par les 'Aisàoua; mais, comme il n'a pas trouvé de viande à déchiqner dans la nouvelle confrérie, il pousse des rugissements qui se perdent dans la foule; c'est à proprement parler un animal sans emploi.

La besogne du chacal paraît d'une conception plus moderne. « Rien ne rappelle, même de loin, le rôle de victime expiatoire qu'il joue encore dans quelques tribus, ni les vertus couramment attribuées à sa tête, ou à ses viscères, ou à sa peau... » (1); on le prendrait volontiers pour un frère quêteur qui a recours aux expédients. Il a mis sa ruse traditionnelle au service de la confrérie, mais ce serait le juger selon nos idées que de le tenir pour un voleur sacré. Il ne faudrait pas étudier à son sujet les aberrations de la foi : le chacal n'est pas un personnage religieux. Il appartient à la famille sans nom de ces voleurs étranges qui s'efforcent comme lui de commettre des larcins simulés au cours des mariages berbères et qui s'emparent des pantoufles des mariés, et de bien d'autres choses encore, mais en vue d'un rachat. Rite purificateur, dit M. Westermarck (2); quelle qu'en soit

(1) J'emprunte à M. H. Basset la phrase qu'il consacre au chacal de la fable (*Essai sur la littérature des Berbères*, Alger, Carbonel, 1920, p. 211); on ne saurait mieux dire du chacal des Hamadcha.

(2) E. Westermarck, *Les cérémonies du Mariage au Maroc*, trad. J. Arin, Paris, Editions Leroux, 1921, pp. 112, 116, 176, 179, 197, 205, 235, 284).

l'explication, ce rite a été capté par la confrérie et le pseudo-voleur berbère a pris très logiquement le nom de chacal lorsqu'il a opéré parmi des frères portant le nom d'animaux.

Le sanglier et le chien ne viennent pas de la confrérie des 'Aisàoua. Ils jouent d'ailleurs un rôle très effacé. Ce n'est que bien longtemps après la fête de Moulay Idris que je sus que le grand nègre poursuivi par des jeunes gens, représentait le sanglier forcé par les chiens; l'un grognait, les autres aboyaient; le bruit couvrait leur voix (1). En somme, ils couraient et ne prenaient pas d'autre part à la cérémonie. Chez les Zemmour, le frère-sanglier se jette dans les mares, s'y vautre et va dans les douars, bousculant tout. Malgré les dommages qu'il cause, on l'accueille sans hostilité; les femmes l'arrosent de petit lait et invoquent le nom de Dieu. Il y a là l'ébauche d'une cérémonie religieuse qui permet d'évoquer le temps où le sanglier n'était pas impur et qui permet d'attribuer au sanglier une origine berbère.

En certaines régions, la faune des Hamadcha comprend d'autres animaux. A Tiflet, on m'a signalé la hyène. Puisque le lion et le chameau des 'Aisàoua ont pu prendre chez les Hamadcha une place injustifiée, il n'y a pas de raison pour qu'à leur exemple, des frères n'introduisent dans la confrérie, des figurations de toutes sortes d'animaux, car le fanatisme qui se donne en spectacle est moralement soumis à la loi de la surenchère.

*
* *

Il semblait que la confrérie des Hamadcha et celle des 'Aisàoua fussent irrémédiablement distinctes; fondées dans la même région, se livrant à des pratiques également outrancières, on les aurait crues destinées à une perpétuelle rivalité. Leurs rites d'initiation accentuaient leurs différences : dès l'enfance, la coupe des cheveux les distingue (2);

(1) On m'a dit à Tiflet que le chien avait aussi pour rôle de manger des charognes... Je n'ai eu confirmation de ce renseignement en aucun endroit.

(2) Je n'ai pu obtenir de renseignements concordants relatifs à la coupe des cheveux des jeunes Hamadcha; à Rabat, elle aurait lieu le 4^e jour après la naissance, à Moulay Idris, à un an. D'après un ancien moqaddem de Rabat, la coupe serait essentiellement variable; quelques enfants garderaient tous leurs cheveux; d'autres auraient le milieu de la tête rasé... A Moulay Idris, on leur laisserait pousser la *qtaïa* et ils ne porteraient

plus tard, le moqaddem Hamadcha crache sur la tête de l'affilié, tandis que l'Aisàoua lui crache dans la bouche, comme s'ils voulaient, l'un et l'autre, transmettre leur bénédiction à la partie du corps rituellement éprouvée. Et cependant, le chameau 'Aisàoua est allé sans raison et sans sauvegarde manger les cactus épineux chez les Hamadcha, tandis que, par un exode inverse, les pratiques des Hamadcha tendent à être admises chez les 'Aisàoua. En Algérie, en Tunisie, il est peu de fêtes de cette dernière confrérie sans effusion de sang. M. Doutté raconte que le frère-chameau abandonne parfois sa nourriture pour donner de formidables coups de tête contre les portes (1); il cite encore un jeune 'Aisàoua qui reçoit des coups de sabre sur les bras et le ventre; « les coups n'entament pas sa chair » (2); son invulnérabilité est digne d'un Hamadcha. Cette confusion entre les rites des deux confréries n'aurait pas été possible, si les frères n'avaient eu même origine et même mentalité.

*
**

La confrérie des Hamadcha est née de ce grand mouvement de mysticisme qui se développa au Maroc au cours du xv^e siècle et atteignit son apogée durant les deux siècles suivants, mais qui n'était pas achevé au temps de Sidi 'Ali.

Or, le mysticisme, qui cherche l'union parfaite avec Dieu, conduit à l'extase, soit par la prière qui est à l'usage exclusif d'une élite, et à ce titre la confrérie des Hamadcha a des liens très étroits avec l'Islam (3), soit d'une façon plus grossière, mais qui est à la portée des gens

la *qoutitia*, c'est-à-dire la minuscule mèche de cheveux du sommet de la tête, qu'après leur admission dans la confrérie.

On dit qu'il y a des enfants que « Sidi 'Ali a appelés à lui, dans le sein de leur mère », mais en général, l'affiliation n'a lieu qu'à l'âge de 7 à 8 ans. A cette occasion les familles apportent des cierges au tombeau du Saint et offrent une *ziara* : il en est du moins ainsi pour les Hamadcha de Moulay Idris. Après cette cérémonie, l'enfant peut assister aux danses qui ont lieu sur une place de la ville, comme à Moulay Idris ou à la Zaouia, comme à Rabat; il ne se frappera avec la hache que le jour où le moqaddem, après lui avoir craché sur le crâne et fait une imposition de mains, lui aura déclaré qu'il est Hamadcha et qu'il peut se livrer à toutes les pratiques de la confrérie.

(1) E. Doutté. *Les 'Aisàoua à Tlemcen*, Martin frères, Châlons-sur-Marne, 1900, p. 9.

(2) E. Doutté. *Op. cit.*, p. 11.

(3) «l'enseignement (de Sidi 'Ali ben Hamdouch) remonte à Djazouli par les cheikhs Cherqaoua de la zaouïa de Poul-Djad en Tadla » (Michaux-Bellaire. *Essai sur l'histoire des confréries marocaines*, Hespéris, Paris, E. Larose, 1921, p. 153); il se rattache ainsi à des doctrines parfaitement orthodoxes.

du peuple : l'engourdissement de la sensibilité obtenue par les moyens mécaniques, la répétition à l'infini d'une formule, le balancement de la tête et aussi les tours sur soi-même, usités chez les derviches tourneurs. Les taillades, les contusions, l'effusion de sang sont des pratiques de même ordre; mais elles n'auraient pas été adoptées à une époque aussi rapprochée de la nôtre, par une société purement arabe ou berbère; il leur fallait un autre milieu. Ce milieu fut celui des forgerons, des sabotiers ou des bouchers, qui devinrent Hamadcha, non point en raison de l'humilité de leur profession, mais parce qu'ils étaient des gens de couleur.

M. Van Gennep a eu raison d'insister sur le caractère nègre de certaines cérémonies de l'Afrique du Nord; élargissant le champ des recherches auxquelles s'étaient déjà livrés Westermarck, Andrews, Tremearne, Jacquot, il a comparé les exhibitions des 'Aisâoua aux scènes du *zar* en Egypte, et du *bari* chez les Haoussa de la Nigérie et du Soudan (1). Cérémonies nègres et pratiques sanglantes vont généralement de pair, et la présence d'un nègre — Sidi Ahmed Dghoughi — à l'origine et à la tête de la confrérie à qui l'on attribue tout particulièrement la pratique des taillades ne fait que confirmer cette opinion (2).

Si la confrérie des Hamadcha et celle des Dghoughiyyîn nous apparaissent aujourd'hui comme l'une des résultantes de la crise de mysticisme des siècles derniers, il n'en est pas moins certain que la captation de leurs pratiques barbares est due aux éléments nègres qu'elles comprennent.

Mais ici encore, il faut faire une distinction : les taillades se sont développées dans le milieu nègre, mais elles ne sont pas d'origine nègre. Elles ne viennent pas du Soudan ainsi que les repas sanglants des 'Aisâoua, mais du bassin oriental de la Méditerranée où elles furent de tous temps en honneur et où les Chiïtes les ont conservées jusqu'à nos jours.

J. HERBER.

(1) A. van Gennep. *L'Etat actuel du problème totémique*, Paris, Ed. Leroux, 1920, chap. iv, pp. 249 et sq. et en particulier p. 262.

(2) On ne peut manquer de comparer la confrérie des Dghoughiyyîn aux confréries (à celle de Sidi Mohammed ben 'Aouda et celle des Oulad Sidi Cheikh d'Algérie. — Cf. A. van Gennep, *op. laud.*, pp. 258-260) où les nègres jouent un rôle prépondérant. Chez les Dghoughiyyîn cependant, la tradition ne s'est pas conservée que le moqaddem soit obligatoirement un homme de couleur.

LÉGENDE DES FIGURES

PLANCHE I

Les Haches et les instruments de Confusion des Hamadcha et des Dghoughiyyin.

1. — Hache de Moulay Idris.
 2. — Hache de Mogador (d'après le calque d'une hache de la collection Courtin).
 3. — Hachette de Rabat, en usage dans plusieurs villes.
 4. — Hache de Fès (d'après un dessin).
 5. — Hache d'origine incertaine (d'après un calque : cette hache appartient au Musée d'Ethnographie de l'Institut des Hautes-Études marocaines à Rabat).
 6. — Massue cloutée, de Rabat.
 7. — La *g'dra* de terre que les Hamadcha emplissent à demi d'eau et se jettent sur la tête.
- (Nota : Toutes les haches (sauf la hache de Fès) et la massue ont été photographiées¹ à la même échelle).

PLANCHE II

La fête à Moulay Idris.

8. — L'arrivée des premiers Hamadcha sur la place; au premier plan, l'un d'eux s'apprête à se frapper d'un coup de hache.
9. — Le mouvement s'accroît; les Hamadcha, tête rasée (on ne voit pas leur minuscule *qoullia*) circulent sur la place. Au fond, à droite, un Hamadcha qui incline le corps en avant, va se frapper.
10. — Ruée de Hamadcha; il en est qui figurent le sanglier; d'autres qui se jettent sur eux, représentent les chiens.
11. — Autre ruée de Hamadcha, couverts de sang.
12. — Le cercle des danseurs.
13. — La confrérie est arrivée sur la place; les danseurs se sont rangés en cercle; il y a encore un Hamadcha (en bas, à gauche) qui va se frapper. (Je dois ces deux derniers clichés à l'amitié de M. Henissart).

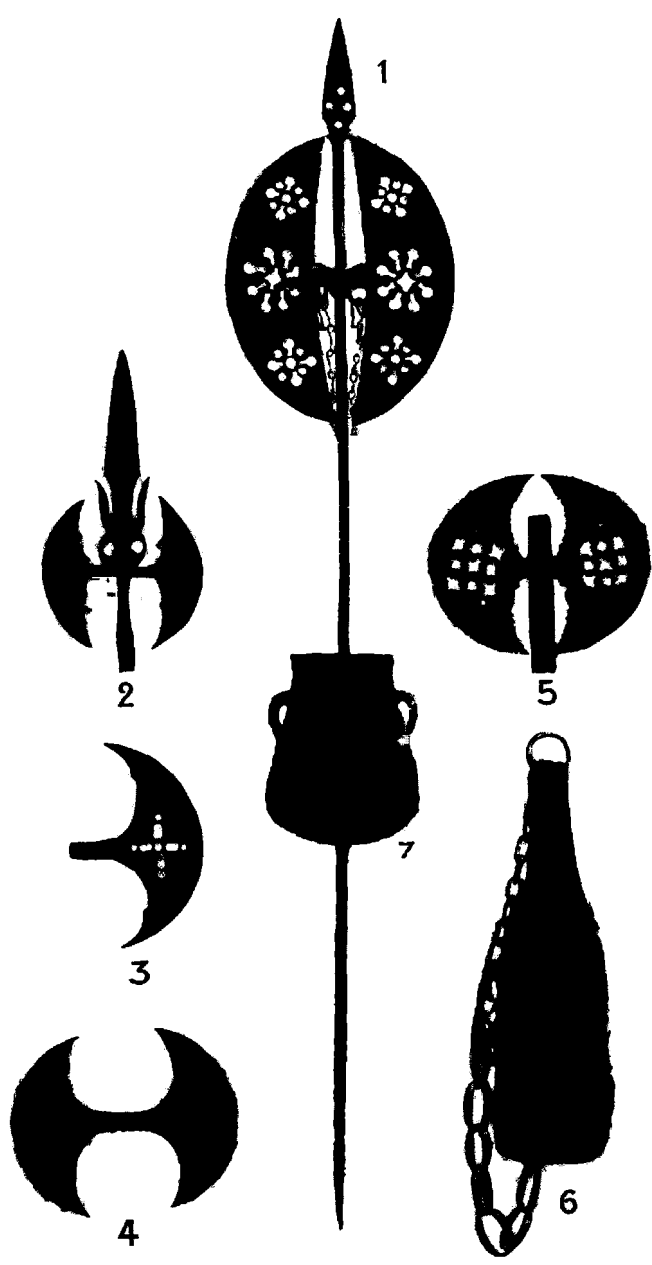
PLANCHE III

La fête à Beni Rached et à Beni Ouarad.

14. — Beni Rached vu du Nord. A droite, les murs ruinés qui entourent le village; à gauche, le versant du ravin cache le tombeau de Sidi 'Ali; au fond, la plaine du Saïs. Au premier plan, le terre-plein où dansaient les confréries venues de toutes les régions du Maroc; le ravin où couraient et se poursuivaient les frères tenant le rôle d'animaux. Sur cette photographie prise le lendemain du Moussem, on aperçoit quelques frères attardés regagnant leurs demeures. « Ce paysage, si riant lorsqu'on le devine de Meknès, est d'une désolante pauvreté... » (p. 222).
15. — Tombeau de Sidi 'Ali; vue prise le jour de la fête. « Avec ses murs décrépits, percés de fenêtres géminées et ses arcades qui ne supportent rien, la qoubba de Sidi 'Ali ressemble à un monastère en ruines » (p. 222).
16. — Qoubba de Sidi 'Ali. Au premier plan, le tombeau de Sidi 'Ali; au second plan, le village ruiniforme de Beni Rached (voir note 1, p. 222).
17. — Le cortège des Dghoughiyyin s'acheminant vers Beni Ouarad. Un porteur de haches, un porteur de drapeau, plus loin un cercle de danseurs.
18. — Le même cortège; un jeune taureau qui va être immolé sur le tombeau du saint; des porteurs de drapeaux à la hampe desquels sont attachés des foulards.
19. — Les Dghoughiyyin dansant à Beni Ouarad devant le tombeau de Sidi Ahmed : « la modeste bâtisse, couverte de tuiles vertes qui abrite les restes du Saint » (p. 223). (Cliché tiré par M. Henissart).

PLANCHE IV

20. — « Balafrés »; chiites de Transcaucasie se tailladant la tête avec un sabre (Reproduction d'un dessin de B. Vereschaguine, publié dans le *Tour du Monde*, 1869, premier semestre, p. 261).



Les haches et les instruments de contusion des Hamadcha et des Dghoughiyyin.

HAMADGHA

Pl. II.



La fête à Moulay Idris.



BALAFRÉS

Dessin de B. Vereschaguine.